



BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNE ET RANDONNEE 2023
STAGES AU BONHEUR DE LA THALASSO à PORNIC

Nom _____ Prénom _____ H / F

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

Personne à prévenir en cas d'urgence _____

Date de naissance ___/___/___ Taille _____ Poids _____

Avez-vous déjà jeûné ? OUI / NON Avec nous ? OUI / NON

En cas de réponses positive : Quel type de jeûne ? Combien de fois ? Combien de temps ? Seul ou accompagné ? Depuis combien de temps jeûnez-vous ? _____

Comment nous avez-vous connu ? _____

Prenez-vous un traitement médical ? OUI / NON

En cas de réponse positive, merci de fournir un [certificat médical de non contre-indication au jeûne](#) et de valider avec le médecin la poursuite du traitement durant le jeûne.

Avez-vous des allergies, lesquelles ? _____

Le jeûne bien-être n'est pas indiqué pour les femmes enceintes ou allaitantes, les mineurs et les personnes ayant les pathologies suivantes :

- Affection coronarienne avancée,
- Amaigrissement extrême
- Anorexie
- Artériosclérose cérébrale avancée
- Diabète type I
- Décollement de la rétine
- Dépendances +
- Hyperthyroïdie décompensée
- Insuffisance hépatique
- Insuffisance rénale
- Maladies tumorales
- Scléroses en plaques
- Ulcère de l'estomac et du duodénum

Etes-vous concerné(e) par un de ces cas ou pathologie ? OUI / NON

En cas de réponse positive, nous ne pouvons vous accueillir et vous conseillons de vous rapprocher de l'AMJ (académie médicale du jeûne).

Vous attestez être capable de marcher au moins 3 heures ? OUI / NON

Vous avez d'autres informations à partager avec nous ? _____

Choix de la semaine (merci d'entourer le montant qui correspond à la semaine choisie)

Week-End du 17 au 20 mars 2023	Jeûne et Randonnée – thalasso en option	275€
Week end du 05 au 08 mai 2023	Jeûne et Randonnée – thalasso en option	275€
Du 21 au 27 octobre 2023	Jeûne et Randonnée – thalasso en option	490€
Du 28 octobre au 03 novembre 2023	Jeûne et Randonnée – thalasso en option	490€

Choix de l'hébergement

Les lits sont faits à l'arrivée et les serviettes de toilettes sont mises à disposition.

Merci d'entourer le prix de la chambre choisie	SEMAINE	WEEK END
Chambre partagée	185€	100€
Chambre individuelle lit double	370€	200€
Chambre couple lit double (prix par personne)	185€	100€

Si vous souhaitez partager votre chambre avec une autre personne, merci d'indiquer son nom et si c'est en chambre partagée (lits simples) ou en couple (lit double) _____

Tarif tout compris par personne en fonction de la solution d'hébergement choisi et de l'inscription sur une semaine de jeûne et randonnée à thème éventuel

Le tarif inclut l'accompagnement au jeûne, l'hébergement, les activités prévues dans le programme (accompagnement randonnée, ateliers, ciné débat, conférences ... de fin d'après-midi), les apports en nutriments selon la charte FFJR (citron, jus, tisanes, eau de qualité, bouillon), le repas de reprise, les compléments alimentaires éventuels

Le tarif n'inclut pas, l'option thalasso, le passage en monodiète (10€/jour) les dépenses personnelles....

TOTAL : stage : _____ € + hébergement _____ € = Total _____ €

Option – forfait thalasso 630€ semaine
Option – forfait thalasso 360€ Week-End
A régler au moment de l'inscription

CONDITIONS GENERALES

1- SUIVI DU JEUNEUR AVANT ET APRES LE STAGE

L'accompagnatrice suit le jeûneur de 15 jours avant le début du stage à 15 jours après la fin du stage. Elle envoie, avant le stage des recommandations régulières pour bien préparer le stage et fournit à la

fin du stage des conseils de reprise alimentaire. Elle répond aussi aux questions des jeûneurs sur leur propre situation pendant cette période.

2- ACCOMPAGNANTS

Les accompagnants ne sont pas acceptés durant le stage

3- Les stages sont non-fumeurs.

4- RANDONNEE

En cas de difficulté à randonner pour un jeûneur, l'animatrice se réserve la possibilité de ne pas l'emmener avec le groupe, pour sa sécurité. Elle réfléchira à une alternative.

5- ARRET DU JEUNE

Si l'animatrice le juge nécessaire, elle peut être amenée à faire arrêter le jeûne ou demander à passer le jeûneur en monodiète.

6- ANIMAUX DE COMPAGNIE (hors stage Jeûne et randonnée « avec mon chien »)

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés durant le stage

7- HORAIRES

Afin de garantir un séjour paisible pour tous, les jeûneurs s'engagent à respecter les horaires définis dans le planning (heure d'arrivée et de départ du stage et horaires des activités collectives)

8- COMPORTEMENT INAPPROPRIE DU JEUNEUR PENDANT LE STAGE

En cas de comportement inapproprié, de quelque nature que ce soit, du jeûneur pendant le stage, l'animatrice se réserve le droit de lui demander de quitter le stage sans remboursement

9- CONDITIONS DE REGLEMENT

L'inscription est validée à la réception d'un chèque ou d'un virement d'acompte de 300€. Le solde sera à régler au plus tard 14 jours avant le début du stage.

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
30047	14048	00021527201	01	EUR	CIC NANTES JULES VERNE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	3004	7140	4800	0215	2720	101
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)			
CIC NANTES JULES VERNE			GUIARD ANITA (EI)			
17 ROUTE DE PARIS			18 RUE DE LA TANNERIE			
44300 NANTES			44640 VUE			
☎ 02 51 88 68 08						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

10- CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation, une retenue de 50€ pour frais de traitement est pratiquée sur le remboursement éventuel :

- Si annulation supérieure à deux mois avant le début du stage, remboursement de l'acompte.
- Si annulation entre deux mois et quatorze jours avant le début du stage, l'acompte est conservé.
- Si annulation moins de quatorze jours avant le début du stage, ou en cas de départ anticipé, le montant est dû en totalité.

Les conditions d'annulation du forfait thalasso sont celles appliquées par la thalasso au moment de l'inscription.

11- COVID

Si vous êtes positif au COVID ou êtes CAS CONTACT, merci de fournir un justificatif afin que votre stage soit annulé et l'acompte reporté sur un autre stage de 2023 ou 2024.

Si la situation sanitaire nous empêche de confirmer la tenue du stage, celui sera annulé et votre acompte vous sera remboursé ou, si vous le souhaitez, reporté sur un autre stage.

Merci de renvoyer [un bulletin par personne](#) à Niaouli 18 rue de la tannerie 44640 Vue complété intégralement, signé et accompagné d'un acompte de 300€ (et du règlement du forfait thalasso si l'option a été choisie) à l'ordre de Anita Debord Guiard. Vous recevrez un mail de confirmation à réception.

Le solde est dû au plus tard, deux semaines avant le début du stage.

Merci de cocher toutes les cases ci-dessous vous concernant afin de valider votre inscription.

J'atteste dans une démarche libre et volontaire souhaiter effectuer un stage de Jeûne et randonnée avec NIAOULI – Anita Debord Guiard

J'atteste pour ce faire, être capable de marcher au minimum 3 heures par jour, être en bonne santé et je m'engage à assurer mes responsabilités personnelles et en groupe.

Je confirme que mes déclarations sont sincères et véritables et dégager NIAOULI – Anita Debord Guiard de toute responsabilité à ce sujet. Je m'engage également à avertir de tout changement sur ma santé pouvant survenir avant le séjour.

J'ai bien pris connaissances des contre-indications au jeûne indiquées dans ce formulaire.

Je suis sous traitement médical pour la pathologie suivante _____

Dans ce cas, je joins un certificat médical obligatoire attestant la possibilité au jeûne et à la marche.

J'atteste avoir bien lu l'ensemble des clauses et conditions auxquelles je m'engage à me conformer.

Nom _____ Prénom _____ Date _____

« Lu et approuvé »

Signature _____